

Mon village

Mon village, c'est St Lormel. Ce n'est pas mon lieu de naissance, mais je me sens lié à : son histoire, ses paysages, son patrimoine, ses habitants. C'est probablement aussi votre village si vous partagez ce que je ressens. Mais comment expliquer cette forme d'attachement que nous ressentons pour un lieu particulier ? Comment expliquer que nous avons conscience d'y avoir « pris racine » ?



VIVRE ENSEMBLE

Il y a d'abord le fait de vivre ensemble sur un territoire dont les limites sont officiellement définies et en partie naturellement tracées par l'Arguenon et le Guébriant. Un territoire qui a une existence administrative légale. Ainsi, à partir de nos 18 ans, nous sommes inscrits sur la liste électorale de notre commune, nous y payons des impôts (taxes foncières et taxe d'habitation) nous nous rendons à notre Mairie pour de nombreuses démarches réglementaires et élisons nos représentants au Conseil municipal. Voilà pour les aspects officiels. Sans doute, ceux-ci créent des liens et contribuent à développer un sentiment d'appartenance ; mais si l'on devait s'en tenir là, on n'aurait sans doute l'impression d'appartenir à une même collectivité territoriale mais pas à une même communauté de vie.

Il y a donc autre chose qui nous relie, quelque chose de plus affectif, quelque chose qui se traduit parfois par l'expression « l'esprit de clocher ». Pourtant à St Lormel, les conditions pour parvenir à cet « esprit de clocher » ne sont pas idéales.

NOTRE HISTOIRE

Notre histoire n'a pas été un long fleuve tranquille car notre territoire a connu plusieurs bouleversements qui n'ont pas facilité son unité. Les Lormelois qui habitaient

la commune en 1841 avaient comme bourg : le Vieux bourg actuel et la limite nord de la commune s'arrêtait à St Pierre. En 1841 St Lormel rapetisse en cédant à Plancoët un territoire qui allait jusqu'aux rues de la Courberie et St Sauveur ; inversement, en 1864, la commune s'agrandit aux dépens de Pluduno, de toute la partie dite « du Val » au delà de St Pierre. C'est à cette époque qu'a été créé de façon complètement artificielle le bourg actuel qui s'est aligné sur la route départementale en commençant par l'Eglise, le presbytère et le cimetière puis la Mairie dans la maison à gauche de l'Eglise. L'école viendra plus tard en 1911. Tous ces changements n'ont pas facilité l'existence d'un

www.saint-lormel.fr

Mairie de Saint-Lormel

1, rue St-Pierre - BP74
22 130 ST-LORMEL
Tél. : 02 96 84 14 80
Fax : 02 96 84 03 70
Courriel :
mairie.st.lormel@orange.fr
site : www.saint-lormel.fr

Horaires d'ouverture :

Tous les matins,
du lundi au samedi,
de 9h à 12h et le jeudi
soir de 17h à 19h.

Imprimeur Gérant :

Claude RIGOLÉ

Ont participé à la réalisation :

Céline COLLET
Yvonnick COURCOUX
Isabelle FUSTIN
Paul LA DROITTE
Régine LEBORGNE
Josiane ROISSOUT
Gwénaële ROUSSEAU

sentiment unitaire et communautaire et le résultat de ces modifications qui correspond à notre commune actuelle, nous a légué un territoire tout en longueur : 5 Km de long sur 2,5 Km dans sa plus grande largeur (au niveau de la Ville Mauvoisin) et 1,2 Kms dans sa plus petite (au niveau du Bourg) avec une partie : La Madeleine enclavée dans Planoët. Aussi, certains d'entre nous font leurs courses quotidiennes à Planoët, alors que d'autres vont vers la Croix aux Merles et le Guildo. Heureusement que la route départementale N°19 qui traverse la commune forme une sorte de colonne vertébrale et crée un certain lien entre le Nord et le Sud.

UN ESPRIT COMMUNAUTAIRE

Résumons nous : notre histoire et notre géographie ne facilitent pas l'existence d'un esprit communautaire. Comment ce dernier, malgré tout, a-t-il pu se forger ?

Il se trouve que pendant environ un siècle (1870-1970) la population a peu évolué. Il y avait à St Lormel quelques grandes familles qui, génération après génération, constituaient un socle permanent avec des liens solides. Le parc immobilier locatif était à l'époque très réduit et le renouvellement des habitants peu important. Tout le monde connaissait tout le monde.

Les châtelains de L'Argentaye propriétaires de nombreuses fermes sur la commune participaient aussi indirectement à ce sentiment d'appartenance à une époque où les agriculteurs étaient nombreux et solidaires.

Et puis, il y avait l'Ecole (une seule école publique) que fréquentaient la quasi totalité des enfants, avec des maîtres qui passaient leur carrière à St Lormel.

Et puis, il y avait la paroisse avec des messes tous les dimanches et des curés qui résidaient au presbytère.

Et puis il y avait des fêtes communales qui regroupaient beaucoup de monde : les courses de « bicyclettes », jumelées avec des courses de chevaux à partir des années 1920.

Et puis il y avait les boutiques. Dans le bourg, il y a 80 ans, on comptait trois épiceries, (les supermarchés n'existaient pas) et cinq cafés où se tissaient des relations, où s'échangeaient les nouvelles du pays.

LE CHANGEMENT DES ANNÉES 1970

Dans les années 1970, les choses ont commencé à changer.

Avec la création des premiers lotissements de nouveaux habitants sont arrivés. Beaucoup avaient des automobiles, travaillaient à l'extérieur, emmenaient leurs enfants



LE SAVIEZ-VOUS ?

L'espace Info-Energie met des wattmètres à disposition.

Grâce à cet appareil (mis à disposition gratuitement avec caution par l'Espace Info Énergie) vous pourrez mesurer la consommation électrique de vos appareils électroniques et électroménagers.

→ Pour plus d'infos, voir l'article en page 6 ou contactez votre espace Info énergie, service public et gratuit au 02.96.87.42.44 (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 sur RDV) ou infoenergie@pays-de-dinan.org.

dans d'autres écoles. Saint Lormel devenait un peu une commune dortoir. Cette situation s'est accentuée lors des décennies qui ont suivi. L'épicerie qui restait a fermé, L'école a vu ses effectifs diminuer, les offices se sont fait rares dans l'Eglise ; le dernier prêtre est parti et le presbytère a été vendu, la Mairie a dû racheter l'immeuble du dernier café pour éviter sa disparition. Des fermes du château de l'Argentaye ont été vendues et les agriculteurs ne sont plus qu'une poignée.

« L'ESPRIT DE CLOCHE » N'A PAS DISPARU

Pourtant, le sentiment d'appartenance ou si l'on préfère « l'esprit de clocher » n'a pas disparu. Les nouveaux habitants se sont bien intégrés et beaucoup participent aux associations qui dynamisent la commune tout en se montrant accueillantes aux personnes extérieures à Saint Lormel. Chaque année de nombreux repas festifs, dont le repas communal, entretiennent l'esprit communautaire. On pourrait aussi ajouter des événements qui nous rappellent notre passé commun

comme les traditionnelles cérémonies aux monuments aux morts.

Souvenons nous aussi du succès des fêtes du patrimoine il y a quelques années, où jeunes et vieux se mêlaient dans une joie collective, heureux de présenter et représenter leur village.

L'AVENIR DE NOTRE VILLAGE INTERROGE

Néanmoins, l'avenir de notre village interroge. Dans les premiers lotissements, de nouveaux arrivants remplacent souvent les premiers propriétaires ; le processus d'intégration doit recommencer. Les frontières communales n'existent plus, on parcourt facilement 10 kilomètres pour faire ses courses. Les petits territoires comme le nôtre deviennent de plus en plus dépendants de voisins plus gros, de structures plus équipées. L'heure est aux regroupements et demain, après demain peut-être ? Notre clocher existera toujours mais nous aurons probablement perdu « son esprit ».

Daniel Fraval
Maire honoraire



LES BRÈVES* du Conseil Municipal

DU 20
OCTOBRE
2017

Étaient présents :

Claude RIGOLÉ
Josiane ROBISSEAU
Louis AILLET
Chantal BOUAN
Jean-Claude CADE
Céline COLLET
Loïc DAUNAY
Paul LA DROITTE
Régine LEBORGNE
Bernard LETORT
Mireille MENIER
Françoise NEUTE

Absents excusés :

Gwenaelle BROCHARD
(procuration à
Josiane ROBISSEAU)
Henri BRÉHINIER
Sylvie GUILLOTIN

* Ces "brèves" représentent les principales informations du Conseil Municipal traitées par la commission information et communication. Elles ne doivent pas être considérées comme le compte-rendu complet et officiel du Conseil Municipal. Celui-ci est téléchargeable sur : www.saint-lormel.fr



**• Les infos
de Dinan
Agglomération**

> Point sur le PLUi (plan local d'urbanisme inter-communal) :

L'année 2017 est consacrée au PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable). Des réunions sectorielles, thématiques, etc, ont déjà eu lieu. Le 18 novembre 2017, le P.A.D.D sera arrêté. Les communes devront se prononcer avant le 15 décembre prochain.

Les zones actuelles AU de Saint Lormel pourraient être conservées dans le PADD selon des priorités qui restent à définir.

L'approbation du PLUi doit avoir lieu fin 2019 par le conseil communautaire.

**• Avenant au
marché des
travaux
de voirie**

Les travaux de revêtement des trottoirs du bourg et de la rue des Hauts Vergers réalisés par la société Eurovia (pour un montant de 46 371.60 € TTC) sont terminés.

En raison de travaux supplémentaires, le conseil municipal a validé un avenant au marché qui a été établi pour un montant de 2 228.40 € TTC ce qui porte le total des travaux à un total de 48 600 € TTC.

**• Intégration au
domaine public de
Saint-Lormel des
ouvrages communs
du lotissement des
Costières**

Comme il a été prévu lors du conseil municipal du 11 décembre 2009, la commune s'est engagée auprès de la société Armorique Habitat à intégrer dans son domaine public, après réception définitive des travaux, les ouvrages communs du lotissement (voirie, espaces verts, réseaux enterrés, éclairage public et station d'épuration). La commune de Saint-Lormel deviendra propriétaire de ces équipements communs et devra, en conséquence, en assurer la gestion et l'entretien.

Armorique Habitat, sollicite donc la rétrocession de ces ouvrages communs à la commune à compter du 15 novembre 2017, après réception des travaux.

La station d'épuration faisant toujours preuve de dysfonctionnements, le conseil municipal refuse sa rétrocession dans l'état actuel et précise qu'elle reste à la charge de la société Armorique Habitat jusqu'à son parfait fonctionnement. Les conseillers et les services techniques seront conviés

**LES INFOS
DE LA MAIRIE**

↓ ASSOCIATION
DÉPARTEMENTALE
D'ALTERNATIVES
JUDICIAIRES

Permanence les 2^e et 4^e jeudis de chaque mois, 14H à 17H, maison des associations, 1 boulevard André-Aubert. Permanence gratuite d'aide et de conseils sur les démarches à suivre pour toute personne victime de vols, de violences, d'escroqueries, d'abus de confiance. Contact et réservation : 02.96.61.83.79 adaj.alternativesjudiciaires@wanadoo.fr

à la réception des travaux qui aura lieu en présence de M. le Maire et des représentants d'Armorique Habitat.

**• Coût de la
participation
communale au frais
de repas de cantine
pour les enfants
scolarisés à Planoët**

À partir de la rentrée 2017, suite à une nouvelle délibération du CCAS de Planoët, les enfants de Saint-Lormel



inscrits à l'école de Plancoët jusqu'au primaire et domiciliés en périphérie de Plancoët : Les Vergers, les Hauts-Vergers, le Pignon Percé, les Roseraies, le Guenbosq, les Poissonnais, le Vaugeffray, rue du 4 août 1944 et la Maison Neuve, pourront bénéficier du tarif commune au restaurant scolaire de Plancoët. Saint-Lormel accepte de prendre en charge la différence entre le tarif commune (3,78 €) et le tarif hors commune (4,36 €) soit 0,58 € par repas au lieu de 2,41 € précédemment.

LES INFOS DE LA MAIRIE

↓ INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE :

Les personnes souhaitant s'inscrire sur la liste électorale ont jusqu'au 31 décembre 2016 pour le faire.

Se présenter en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

↓ LES RESTOS DU CŒUR

L'équipe de bénévoles du Centre de Matignon vous informe que les distributions de la campagne d'hiver débuteront le 16 novembre. La distribution de l'aide alimentaire, sous conditions de ressources, se fera tous les jeudis toute la journée à partir du 23 novembre. Vous pouvez vous inscrire les jours de distribution (pensez à vous munir des documents nécessaires à l'instruction de votre dossier)

Les brèves du Conseil Municipal du 20 octobre 2017 (suite)

• Participation de GRDF pour l'occupation de son réseau sur le domaine public

Chaque année, GRDF nous verse une participation basée sur la longueur de canalisations de gaz naturel sur notre commune (1 032 m sur notre commune). Pour 2017, elle a été fixée à 161 € (158 € en 2016).

• Rapport annuel 2016 du prix et de la qualité du service assainissement

Ce rapport est établi par le Service Environnement de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer. Il est consultable en mairie. La population desservie en assainissement collectif est de 300 habitants. La commune est responsable de l'ouvrage et des services. 132 habitations sont raccordées aux lagunes. 1 abonné consommant 120 m³/an paie 191,60 €. Sur 191,60 € la Collectivité reçoit 170 € et l'Agence de l'Eau 21,60 €. Les emprunts sont terminés.

• A propos de la station d'épuration du Lotissement des Costières

Une réunion a eu lieu le 13 sept. 2017 avec les personnes de la police de l'eau, Dinan Agglomération, la société Quarta, Eurovia et Armorique Habitat. Les nuisances sonores et olfactives sont prises en compte. Des visites hebdomadaires ont été mises en place avec compte-rendu. Un plan d'action a été défini.

• Lotissement de Doheneuc : travaux de réhabilitation

Les travaux d'optimisation énergétique (menuiseries, isolation, chauffage) réalisés par Côtes d'Armor Habitat sont terminés. Les habitants sont satisfaits. Il reste le marquage au sol des places de parking qui sera effectué par les agents communaux.

• Chemin de randonnée au nord de la commune : réalisation d'une Tranchée sur la RD 19

La tranchée de busage a été effectué le 16 octobre par les services du département. L'entreprise Lansard intervient à partir de mi-novembre pour réaliser le chemin de randonnée.

• Prévention des inondations au Guenbosq

Les travaux d'évacuation des eaux, (tranchée et busage) sont terminés.

• Signalisation routière :

Sur la route du Guenbosq : Un panneau d'interdiction aux véhicules de plus de 3,5 tonnes a été installé après la sortie de la zone commercial de l'Arguenon (Hyper U). Il est rappelé que la signalisation sur la départementale entre Créhen et Plancoët, est de la compétence du département.

• Pose d'un repère de crue au niveau du Vieux Bourg

Un poteau d'une hauteur de 3/4m de haut sera installé le long de l'Arguenon au niveau du vieux bourg pour mettre en place le repère de crue. Des échanges sont en cours avec



Les brèves du Conseil Municipal du 20 octobre 2017 (suite)

le PAPI (Programme d'Action de Prévention des Inondations) pour déterminer à qui revient la charge et le coût de l'installation.

• Un point sur l'Église du Vieux Bourg

Un rendez-vous a eu lieu le 24 octobre 2017 avec l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine afin de faire un état des dommages apparents affectant le bâtiment de l'église du Vieux Bourg. Une démarche auprès d'un architecte du patrimoine a été préconisée pour une mission de diagnostic.

• Surveillance de la qualité de l'air intérieur à l'école

Une nouvelle réglementation rend obligatoire la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans certains établissements recevant du public sensible dont les écoles. Cette surveillance repose sur une démarche progressive :

- la réalisation de l'évaluation obligatoire des moyens d'aération et de ventilation de l'établissement
- la mise en œuvre d'un programme d'actions de prévention dans l'établissement
- la surveillance de la qualité de l'air intérieur en auto-diagnostic tous les 7 ans.

Un premier rendez-vous a eu lieu avec une personne du Conseil en Energie Partagée de Dinan Agglomération afin de nous guider dans l'auto-diagnostic à effectuer. Ce document sera conservé et consultable en mairie.



• Compte-rendu du conseil des écoles

Les effectifs sont actuellement de 38 élèves sur chaque site du RPI. De nouveaux élèves sont attendus au cours du 1^{er} trimestre 2018.

L'opération portes ouvertes 2017 a été fructueuse. La prochaine est prévue le 24 mars 2018.

Dans le cadre des PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) des exercices sont réalisés : intrusion, incendie.

Le 11 novembre, les enfants sont invités à participer sur chaque commune à la commémoration.

Afin de connaître la position des parents sur le retour de la semaine à 4 jours, une enquête va être réalisée.

• À propos des illuminations de Noël

Les décorations de noël seront illuminés à partir de la semaine 50.

• Vie associative

Le planning des manifestations 2018 a été élaboré avec les associations. Ce planning est consultable sur le site internet à la rubrique "Actualités"

Agglomération sont facturés 85 euros.

• Demande du passage de l'épareuse de la commune

Suite à une demande, le passage de l'épareuse sur le secteur de la Croix sera planifiée avec les services techniques de la commune..

• Prochain conseil municipal :

Prochain conseil municipal : vendredi 17 novembre 2017 à 20h.

La séance est levée à 22h27. Le compte rendu réglementaire de ce conseil municipal est téléchargeable sur notre site web : www.saint-lormel.fr et est disponible en mairie ■

LES INFOS DE LA MAIRIE

↓ LA CPAM DES COTES D'ARMOR

La CPAM des COTES d'ARMOR vous propose une information régulière via une lettre. Le seizième numéro qui revient notamment sur le dépistage organisé du cancer du col de l'utérus : généralisation à l'horizon !, le compte AMELI qui évolue pour plus de rapidité et d'efficacité, vient de paraître. Retrouvez cette lettre sur l'extranet « Assurance Maladie Solidaire » <https://www.ameli-bretagne.fr/ExtranetAMS/>

Les bons gestes pour bien consommer et économiser l'énergie

Du 30 novembre au 2 décembre 2017 - Jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 - Samedi de 10h00 à 18h00 - Maison des associations-La Source à Dinan



LES ÉCO-GESTES AU QUOTIDIEN

Multiplier les éco-gestes au quotidien est à la fois un enjeu financier et environnemental. Ces gestes peuvent prendre différentes formes : réduire sa facture d'électricité, réduire ses consommations de chauffage et d'eau chaude sanitaire, limiter ses déchets, composter, recycler, privilégier les énergies renouvelables. A l'initiative du centre social de Dinan (aujourd'hui appelé Atelier5 bis), un forum intitulé « L'Energie En Action » a lieu chaque année depuis sa première édition en 2000. Trois jours d'animation gratuite avec pour objectif les économies d'énergie sous toutes

leurs formes. Que vous soyez particulier, scolaire, centre de formation, divers ateliers thématiques vous présenteront des informations et des solutions simples et pratiques. Ces animations sont réalisées par un collectif de partenaires qui, de par la diversité de leurs champs d'action et de leurs compétences, enrichissent la manifestation d'année en année. Cette année, plusieurs partenaires vous proposeront donc des nouveautés.

MISE À DISPOSITION DE WATTMÈTRES PAR L'ESPACE INFO ÉNERGIE

L'espace Info-Energie met des wattmètres à disposition moyennant une caution. Le compteur d'énergie ou « wattmètre » est un instrument qui permet de mesurer précisément ce que consomme cha-



cun des appareils électriques et électroniques d'un foyer et ainsi évaluer leur poids respectif dans la consommation annuelle d'électricité. Vous effectuez alors des mesures pendant plusieurs jours à partir de documents fournis avec les appareils, puis vous pouvez rencontrer la conseillère qui délivrera des astuces et conseils pour réduire vos consommations domestiques.

Pour plus d'infos, contactez votre espace Info énergie, service public et gratuit au 02.96.87.42.44 (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 sur RDV) ou infoenergie@pays-de-dinan.org



Semaine Européenne de la Réduction des Déchets

Du 18 au 26 novembre 2017 : Réparation, réemploi, ciné-débat, portes ouvertes, animations,... Dinan Agglomération vous propose un programme complet sur une semaine !

VOUS SOUHAITEZ FAIRE ÉVOLUER VOS PRATIQUES QUOTIDIENNES POUR RÉDUIRE VOS DÉCHETS ?

> journée réparation et réemploi

Dinan Agglomération, avec le soutien d'associations et d'intervenants, vous accompagne dans cette démarche en organisant une journée réparation et réemploi samedi 18 novembre, salle Clément Ader à Tréliwan. Venez partager un moment convivial tout en donnant et réparant vos petits objets.

> ciné-débat

Un autre temps fort de ce programme : le ciné-débat ! Il vous permettra de vous interroger sur la façon d'acheter des vêtements et d'échanger vos expériences avec des intervenants. Et pour clôturer cette semaine, venez découvrir l'usine d'incinération à Taden pour connaître le devenir de vos ordures ménagères.



Des nouvelles **des école**

Saint-Lormel/Créhen



Visite à la Ludothèque intercommunale de Planoët

Toute l'école de St Lormel s'est rendue à Planoët le jeudi 12 octobre pour (re)découvrir la ludothèque. Quatre espaces nous attendaient : les grands jeux en bois du couloir, le coin d'imitations, les jeux de société, et les jeux extérieurs

mais malheureusement, cette fois-ci, en raison de la mauvaise météo, nous n'avons pu y accéder. Nous nous sommes répartis par groupes et nous avons tourné dans les différents espaces grâce aux adultes accompagnateurs. Nous avons passé toute la matinée sur place ce qui nous a permis de bien profiter de chaque espace ! On recom-

mence le 17 mai ! En attendant, nous avons ramené quelques jeux avec nous à l'école grâce à notre abonnement.

La matinée de l'eau

Le mercredi 18 octobre, les enseignantes ont organisé la matinée de l'eau. Les enfants des deux classes se sont de nouveau retrouvés pour une matinée scientifique composée de six ateliers : le cycle de l'eau, l'eau c'est la vie (art visuel), flotte ou coule, les mélanges, ça coule de source et le bac à eau. Les enfants ont adoré cette matinée ! Enfin, ils ont terminé leur période sur les grenouilles par la diffusion de "La Princesse et la Grenouille" ainsi que la confection d'un gâteau grenouille dégusté au goûter du dernier jour.

Au mois de novembre, rdv avec les lapins cette fois-ci !



Vacances de Pâques 2018 décalées (Zone B)

Le conseil académique a accepté de décaler les vacances de Pâques en 2018. Elles auront lieu du mercredi 25 avril 2018 au soir au lundi 14 mai 2018 au matin

LES INFOS DE LA MAIRIE

↓ SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE TRANSPORT SCOLAIRE DE PLANCOËT (S.I.T.S.)

Le Syndicat Intercommunal de Transport Scolaire assure le transport quotidien d'environ 500 élèves sur le territoire pour desservir les collèges de PLANCOËT et CREHEN. La sécurité des enfants transportés constitue une préoccupation constante.

LA SECURITE est l'affaire de TOUS !

Tout automobiliste doit être vigilant à l'approche d'un car scolaire

› La ceinture est obligatoire même dans les cars. Elle doit être attachée durant tout le trajet

› La traversée doit être sécurisée. Il ne faut jamais passer devant le car.

› Le gilet jaune est fortement conseillé surtout pour la période hivernale (octobre à mars)

Retrouvez toutes les infos sur le site internet de la commune :

www.saint-lormel.fr



VIE COMMUNALE : associations et entreprises

Club de l'espoir

• Réunions :

- > mardi 7 novembre 2017,
- > mardi 21 novembre 2017 (14h)

Association des anciens combattants

Armistice du 11 Novembre 1918

Cérémonie du samedi 11 Novembre 2017

- > 11h15 Rendez-vous place de l'Eglise
- > 11h30 Cérémonie au monument aux morts
 - Dépôt de gerbe
 - Minute de silence
 - Discours
 - Chorale
- > 12h00 Vin d'honneur organisé par la Mairie

Amicale laïque :

Un nouveau bureau :

• Présidente :

Sandrine ROBISOUT

• Vice Présidente :

Stéphanie LILLINI

• Secrétaire :

Chloé GRACIA

• Vice secrétaire : Emilie VERNIER

• Trésorière :

Marie DENIZANE

• Vice Trésorier :

Stéphane CLEMENT

• Membres actifs :

- Jérémy GUITTON
- Valérie COCHERIL
- Marie REVEL
- Aurélie BEYLER
- Bérénice LEUX
- Caroline DUFLOS
- Aurélie PORCHER
- Régis DEPARTOUT
- Mélanie CHERBONNEL

Des manifestations pour permettre le financement de projets de classe :

> Collecte de tout type de ferrailles du 13 au 20 novembre :



Une benne sera disposée sur le parking à côté du cimetière à ST LORMEL où des membres de l'Amicale vous accueilleront sur RDV pour vos dépôts : la semaine de 16 h à 18 h, le samedi de 10 h à 12 & de 14 h à 18 h, le dimanche de 10 h à 12 h. Pour les objets encombrants, lourds et volumineux une récupération à domicile est possible. Pour tout renseignement, ramassage ou dépôt spécifique, contactez le : 06 33 26 57 86

> Repas choucroute

Le samedi 25 novembre à la salle polyvalente de Saint-



Lormel à partir de 19h30. Prix : adultes 12 € - Enfants - de 12 ans : 6 € boissons non comprises- un apéritif offert. Tickets à retirer au Bar LE CORMORAN ou réservation à amicalelaïquecrehensaintlormel@gmail.com ou au 06.33.26.57.86

> Vente de sapins

Début décembre : une opération de vente de sapins sur réservation. Pensez à réserver votre arbre de Noël auprès des parents d'élèves ou de l'amicale pour un retrait le vendredi 8 décembre de 16h30 à 18h à l'école

• Flavia Coelho :

Musique : Samedi 11 novembre 20H30 L'embarcadère à Plélan le Petit

• Une séance peu ordinaire :



Magie : Vendredi 17 novembre 20H30 Amphithéâtre du Collège à Broons

Comité des Fêtes : Téléthon 2017



Comme chaque année, le Comité des Fêtes participera au Téléthon 2017 le 9 décembre prochain en organisant une vente de gâteaux à travers toute la commune. Les personnes qui souhaitent confectionner un ou plusieurs gâteaux, pourront les déposer à la mairie le 9/12 matin.

Réservez le meilleur accueil aux vendeurs qui sonneront à vos portes et contribuez ainsi au Téléthon. Merci d'avance

• Pompoms :

Danse, musique et flocons de papier : Samedi 18 novembre 11H et 15H Solerval à Planoët - Inscriptions : 02.96.85.29.51

• Ensemble :



Théâtre : Samedi 25 Novembre 2017 20H30 Solerval à Planoët

• Lady Sir :

Musique : Jeudi 30 Novembre 2017 20H30 Théâtre des Jacobins à Dinan

+ d'Infos : 02 96 87 03 11 ou sur <http://saison-culturelle.dinan-agglomeration.fr/>